



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

CONTRACTUELS



METTRE SES COMPÉTENCES SPÉCIALISÉES

AU SERVICE DU MINISTÈRE DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (FRANCE/ÉTRANGER)

Les emplois permanents sont en principe occupés par des fonctionnaires (art. 3, loi n° 83-634). Néanmoins, des agents contractuels peuvent être recrutés lorsqu'il n'existe pas de corps susceptibles d'assurer les fonctions ou lorsque leur nature ou les besoins des services le justifient (art. 4, loi n° 84-16). Des agents non titulaires sont ainsi recrutés par le ministère chaque année sur contrat pour exercer à l'administration centrale (Paris/Nantes), au sein du réseau culturel et, plus rarement, des représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger.

► QUELLES MISSIONS ?

En administration centrale (environ 100 recrutements par an): conseiller politique spécialisé/conseillère politique spécialisée dans un domaine précis, spécialiste des systèmes d'information et de communication, chargé/chargée de communication, webmestre, juriste, psychologue, formateur/formatrice linguistique, traducteur/traductrice, expert/experte immobilier, agent chargé/agente chargée de l'intendance, médecin de prévention, auxiliaire de vie professionnel/professionnelle, etc.

Au sein du réseau culturel (environ 300 recrutements par an): conseiller/conseillère de coopération et d'action culturelle, attaché/attachée de coopération pour le français, attaché/attachée de coopération universitaire, attaché/attachée pour la science et la technologie, attaché culturel/attachée culturelle, attaché audiovisuel/attachée audiovisuelle, directeur/directrice ou secrétaire général/générale d'un établissement culturel, attaché/attachée pour le livre au sein d'un Institut français ou d'une Alliance française, etc.

Au sein du réseau diplomatique et consulaire (quelques postes par an): intendant/intendante, cuisinier/cuisinière, responsable d'antenne immobilière, etc.

► QUI PEUT POSTULER ?

Le ministère recrute des agents issus d'autres administrations (par voie de détachement sur contrat), mais également des personnes non titulaires de la Fonction publique. Une première expérience professionnelle significative est requise.

► COMMENT POSTULER ?

Dans un souci de transparence, tous les emplois proposés sont publiés sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères: diplomatie.gouv.fr

Les critères de sélection sont précisés sur chaque fiche de poste. Les candidats sont invités à suivre la procédure indiquée en ligne.

► QUEL TYPE DE CONTRAT ?

Les agents sont recrutés par contrat à durée déterminée pour une période de deux ans renouvelable et effectuent en moyenne une mission de quatre ans.

► QUELLE RÉMUNÉRATION ?

Un salaire fixé en fonction du niveau de responsabilité du poste, du niveau de diplôme et de l'expérience du candidat, auquel s'ajoute, à l'étranger, une indemnité de résidence dépendant du pays et des fonctions exercées.

OÙ SE RENSEIGNER ?

Sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
diplomatie.gouv.fr

Rubrique Emplois et concours > Postes à pourvoir (France)/Postes à pourvoir (étranger)

Auprès du bureau d'accueil de la Direction des ressources humaines
info.drh@diplomatie.gouv.fr

